

Ecole élémentaire
3 Rue Saubotte
33540 Sauveterre de Guyenne
05.56.71.50.91

Compte rendu du Conseil d'école du lundi 22 octobre 2012

Présents: M. SIMI (Directeur), Mme PAYEN, Mme LATAPY, Mme VAN LEDE, Mme LOBRE, Mlle RIVALS, Mlle ESQUIRAL (enseignantes), M. NONIER, M. LARRIEU, M. MONDON (enseignants), Mme LOUIS (psychologue scolaire), M. D'AMECOURT (Maire), M. POUBEAU (secrétaire général de la mairie), M. CLAVERIE (Responsable du Pôle Éducation à la mairie), Mme BONNAMY (maire de Saint-Sulpice de Pommiers), M. BERNARD (représentant la mairie de Saint-Martin de Lerm), Mme CLERICI, Mme DESBORDES, Mme DUBERGA, Mme FAUBET, Mme MERY, Mme BAZZANI-LENDORMI, Mme MARCANDELLA, Mme MIRAMBET Fabienne, Mme MOISAN, Mme RAFFIN, Mme RENAUX, M. GIBERT, M. GUILHEM (Parents d'élèves), Mme MIRAMBET Christelle (Parent d'élève et représentant la Mairie de Cleyrac).

Absents excusés: Mme GABAROCHE (IEN), Mme COMBEFREYROUX (adjoite au maire – Sauveterre), Mme BAZZANI Rose (DDEN), Mme BERTETTI Marie-José (Parent d'élève).

1) Résultat des élections

277 inscrits, 142 votants, 122 exprimés.

Elus :

Mmes MIRAMBET Christelle, BERTETTI Marie-Josée, BAZZANI-LENDORMI Aurélie, RENAUX Sybille, MOISAN Sandrine, MERY Laetia, MIRAMBET Fabienne et Monsieur GIBERT Olivier (titulaires).

Mmes DESBORDES Sabine, DUBERGA Stéphanie, RAFFIN Marie-Anne, CLERICI Angélique, MARCANDELLA Magalie, FAUBET Mélanie, LEGLISE Cathy et Monsieur GUILHEM Ludovic (suppléants).

Comparaison avec année 2011/2012 : 290 inscrits, 144 votants, 124 exprimés donc un pourcentage en légère augmentation pour cette année.

2) Règlement intérieur

Le règlement intérieur est adopté, sans modification (voir annexe).

Question des parents : « *Serait-il possible de proposer du lait à la récréation de 10 heures ou des fruits (opération « un fruit à la récré ») ?* »

Réponse de Mr le Directeur : L'opération a concerné 531 écoles à l'échelon national en 2008. Notre règlement n'interdit pas les goûters mais les déconseille en privilégiant un petit déjeuner équilibré. Néanmoins, compte tenu des deux services de restauration, nous sommes très indulgents sur ce point. Au niveau de l'école, nous ne pouvons pas organiser de distribution car cela nous est interdit.

Réponse de la mairie : Mr le maire se propose d'y réfléchir mais il n'y voit pas d'inconvénients tant que cela ne va pas à l'encontre de directives académiques ou ministérielles.

3) Point sur les effectifs

Pour l'année scolaire 2012/2013 : 33 CP, 38 CE1, 19 CE2, 40 CM1, 33 CM2, 11 CLIS → 174 élèves.

L'an prochain, il y aura 42 entrants au CP. Il ne devrait donc pas y avoir de souci de fermeture de classe.

4) Bilan financier de l'association Pour l'Ecole

Voir feuille jointe.

Précision : le transport OLIVIER devrait être remboursé prochainement. Bilan excédentaire.

5) Fonctionnement du RASED

Présentation du RASED par Isabelle Louis (psychologue scolaire), et Jean-Paul Mondon (maître E)

« Théoriquement, le RASED devrait comporter 3 personnes mais il n'y en a ici que 2. Le RASED a une double mission : prévention de la difficulté et remédiation. C'est assez difficile car nous travaillons sur un secteur très étendu. Les interventions se font sur le temps scolaire. Nous ne rencontrons jamais un enfant sans l'autorisation des parents. Notre mission est également d'aider un élève qui relève du handicap pour mettre en place un projet d'aide. Un travail d'équipe est mis en place avec l'équipe enseignante pour trouver des solutions.

Il y avait avant 7 maîtres d'adaptation, il n'y en a aujourd'hui plus que 4 et nous devons aider 26 écoles. »

Questions des parents : «*Quand les membres du RASED sont-ils disponibles ? Est-ce que plus de présence (problème des suppressions de postes) pourrait davantage aider les enfants en difficulté ?* »

Les membres du RASED n'intervenant pas qu'à Sauveterre, le plus simple est de les contacter par téléphone (coordonnées disponibles à l'école) pour obtenir un rendez-vous. À la deuxième question, la réponse est « Oui, bien évidemment. »

6) Bilan des travaux de l'été

Les plafonds des trois salles côté rue des 3 Bourdons ont été refaits ; les menuiseries ont été changées presque en totalité. Il fait un peu plus frais le matin. Quand il fait chaud, la température monte plus lentement et on gagne 1 à 2 degrés en fin d'après-midi. Par contre, l'installation de rideaux aux fenêtres demeure nécessaire, les nouveaux vitrages ne filtrant pas suffisamment les rayons du soleil.

Le filet anti-pigeon sous le préau est très efficace. Par contre, il faudrait placer les détecteurs de mouvements sous le filet, car la lumière ne s'allume plus la nuit

Les serrures des portails ont été changées mais nous n'avons pas la clé du grand portail. Donc nous ne pouvons ni le fermer quand il est ouvert, ni l'ouvrir si besoin, quand il est fermé. De plus le personnel de l'accueil périscolaire du matin n'a pas non plus été muni d'une clé du petit portail.

Il reste quelques finitions qui n'ont pas pu être effectuées cet été (peinture des menuiseries) et devraient être réalisées pendant les vacances de Toussaint.

7) Occupation des locaux hors temps scolaire

Le Conseil d'Ecole est informé, à posteriori, de l'utilisation des locaux lors de la Fête des Vins (cantine + cour et toilettes). Cependant, M. Simi indique qu'il a trouvé la cantine ouverte le dimanche matin.

De plus, durant cette année scolaire, des cours de marocain (dans le cadre de l'Enseignement des Langues et Culture d'Origine – ELCO) auront lieu chaque mercredi de 10h à midi dans une salle de classe.

Enfin, l'association Microtel devrait utiliser la salle informatique le jeudi.

8) Hygiène, sécurité

Question des parents : « *Serait-il possible d'effectuer un rappel des règles de vie dans chaque classe ?* »

Réponse : C'est ce que nous faisons tous les jours sur les temps d'enseignement-.

Question des parents : « *Peut-il y avoir une vérification des toilettes après la récréation de midi : papier et propreté ?* »

Mr le Maire : Oui cela est possible.

Les portes extérieures des toilettes ne tiennent plus ouvertes car le frein est usé. La couleur du vitrage ne permet pas de voir à l'intérieur. De ce fait, la surveillance de cette zone s'avère problématique, voire impossible. Doit-on enlever ces portes ? Doit-on trouver un autre système pour les maintenir ouvertes pendant les récréations ? Aucune solution n'est trouvée pour l'instant à un problème récurrent et déjà évoqué l'année dernière.

9) Surveillance pendant la pause déjeuner

Question des parents : « *Est-ce que l'atelier de Séverine est remis en place ?* »

Réponse des enseignants : Oui mais il reste encore quelques détails à régler : le nombre d'enfants (pas plus de 15), le défilé dans le couloir et l'escalier, le chevauchement avec le pédagogique (temps de rangement nécessaire après la classe).

10) Manifestations à venir

Le spectacle de Noël aura lieu le 13 décembre. La commande de livres va bientôt être passée : 6euros/enfant.

Rien n'est encore arrêté concernant la fête de l'école.

La secrétaire de séance

Le directeur

ASSOCIATION "POUR L'ECOLE"

COMPTES 2011-2012

Solde bancaire au 31/08/11 : 5011,98 €

SORTIES / ACTIVITES PEDAGOGIQUES	
Dépenses	Recettes
CapSciences	105,90 €
Miniconcert	104,50 €
Château Roquetaillade	162,50 €
Theatre La Pergola	306,00 €
Association Adichats	34,20 €
Les Classes Citadines	70,50 €
Rallye Lecture	247,95 €
Transport OLIVIER	330,00 €
Participation des familles	66,00 €
Déficit Sorties : - 1295,55 €	

COTISATIONS	
Recettes des parents	278,50 €
Subvent° mairie St Hilaire	300,00 €
Total	578,50 €

PHOTOS DE CLASSES	
Photo BARRETO	2 441,50 €
Bénéfice Photos : + 1009,80 €	3 451,30 €

KERMESSE	
Dépenses	Recettes
Bonbons	20,00 €
Fond de caisse	100,00 €
Super U	313,74 €
SACEM	58,81 €
Elevage Lavergne	1 356,00 €
Achat de CD	280,00 €
Spectacle	550,00 €
TOTAL	2 678,55 €
	Bénéfice Kermesse : 333,33 €

CARNAVAL	
Dépenses	Recettes
Boissons	34,33 €
	- €

AUTRES DEPENSES	
Services bancaires	22,00 €
Fournitures (Tampon "Pour l'école")	41,86 €
Assurances MAE	181,86 €
Total	245,72 €

Bilan excédentaire : 346,03 €

Solde bancaire au 29/09/12 : 5394,43 €

bénéfice de la Kermesse 1/3 pour l'Accueil Péri-scolaire soit 111,11 € (en fourniture ou matériel)